



**Union Internationale pour l'Étude des
Insectes Sociaux - Section Française**

(<http://uieis.univ-tours.fr/>)

*International Union for the Study of Social Insects - French
section (<http://www.iussi.org>)*

**Réunion du Conseil d'Administration de l'UIEIS –Section Française
27/01/2016 – Paris UPMC à partir de 14h00**

Participants prévus :

Présents : Thibaud Monnin, Jean-Christophe Sandoz

Par vidéoconférence : Raphaël Boulay, Audrey Dussutour, Mathieu Lihoreau, Joël Meunier

Excusés : Xim Cerdá, Freddie-Jeanne Richard, Fabrice Savarit, Christophe Lucas (webmaster, invité)

Ordre du Jour

1) Conseil d'Administration

En 2016, des modifications du bureau sont à prévoir. Le Président et le Secrétaire sont sortants cette année. Le Président est rééligible, mais n'est pas sûr de se représenter. Le CA discute des possibilités afin d'assurer la continuité des affaires de la Section. L'actuel Secrétaire adjoint se propose de remplir la fonction de Secrétaire. Les membres du CA se chargent de démarcher des personnes de bonne volonté acceptant de se présenter aux élections de cette année. Le CA souhaite unanimement que les différents labos francophones travaillant sur les Insectes sociaux y soient représentés. Les nouvelles fonctions seront de toute façon discutées et votées par les membres du nouveau CA, qui se réunira à l'issue des élections de 2016.

2) Finances de la Section

a) Etat des cotisations

Les avoirs du compte bancaire de la Section s'élèvent actuellement à environ 6200 €. Une somme de 490 € en chèques, provenant des cotisations de cette année, n'a pas encore été déposée. On peut donc considérer un avoir total de 6690 € au 27/01/2016.

A ce jour 75 cotisations ont été payées, 45 provenant de membres statutaires et 30 de membres étudiants. Si on se base sur les cotisations de l'année dernière, on peut encore prévoir une cinquantaine d'inscriptions. La Trésorière relance activement les retardataires et les cotisations continuent à arriver.

Du fait du changement de Trésorière après le colloque de la Section en août 2015, des démarches ont été réalisées auprès de la Banque Postale pour que la nouvelle Trésorière ait accès au compte de la Section. Ces démarches ne sont pas encore terminées, ce qui complique

Secrétaire : Jean-Christophe Sandoz

Laboratoire Évolution Génome Comportement et Ecologie CNRS UMR 9191, IRD, Univ. Paris-Sud
Bâtiment 13, 1 Avenue de la Terrasse, 91198 Gif-sur-Yvette

Tél: (+33) (0)1 69 82 37 52; Fax: (+33) (0)1 69 82 37 36; e-mail: sandoz@egce.cnrs-gif.fr

actuellement la gestion des avoirs de la Section. Cette situation devrait se régler très prochainement.

La trésorière propose que la Section paye pour la consultation et la gestion du compte sur internet. Ces frais devraient être de l'ordre de quelques euros par mois – la somme exacte sera précisée ultérieurement. La Trésorière tentera de toute façon de négocier avec la banque pour que ces frais soient les plus réduits possibles. Le CA vote pour cette proposition à l'unanimité des présents.

b) Dotation de l'Union Internationale

Le président a vérifié auprès de la Secrétaire Générale de l'Union (M. Beekman) si l'Union recommencerait à verser des fonds aux Sections. Malheureusement ce n'est pas le cas. Les bénéfices générés par *Insectes sociaux* sont insuffisants et l'Union a décidé d'économiser afin de pouvoir financer des bourses pour participer au congrès au Brésil en 2018.

3) Nombre de membres et parrainages

A ce jour 4 demandes de parrainages ont été émises :

- Amandine Confais - parrainée par Cleo Bertelsmeier
- Alexis Buatois - parrainé par Martin Giurfa
- Natacha Rossi - parrainée par Martin Giurfa
- Amaranta Fontcuberta - parrainée par Michel Chapuisat

Ces parrainages seront validés en assemblée générale lors du prochain congrès (Euro IUSSI à Helsinki). Les membres ayant payé leur cotisation sont cependant d'ores et déjà considérés comme membres de plein droit.

4) Politique scientifique de la Section

a) Bourses étudiantes 2016

Cette année les congrès éligibles sont :

- **Euro IUSSI 2016** à Helsinki Finlande
<http://www.iussi2016.com/>
- **EurBee 7** à Cluj-Napoca (Roumanie)
<http://eurbee7.usamvcluj.ro/>
- **Antcourse 2016** à Gorongosa (Mozambique)
<http://www.calacademy.org/scientists/ant-course>

La Section prévoit un budget de 5000 € pour les bourses de 2016. Comme les années précédentes, les bourses individuelles pourront aller jusqu'à 500 € pour les congrès et 800 € pour le Antcourse. En première approche, la Section prévoit de financer :

- 1 Antcourse
- 2 bourses pour l'Eurbee
- 7 bourses pour l'Euro IUSSI

Ce budget est adopté par vote à l'unanimité des présents. Pour l'appel à candidatures, on conserve les règles utilisées en 2015. Le Secrétaire lancera l'appel dès que possible.

b) Atelier d'identification des fourmis de Banyuls-sur-mer (15-17 juin 2016)

La date limite de candidature pour cet atelier est encore éloignée (8 avril 2016). Les organisateurs ont cependant déjà rassemblé 7 candidatures à ce jour. D'autres candidats, en particulier de Tours, sont prévus. A priori, le minimum requis de 10 candidats sera bien atteint et l'atelier aura lieu. L'inscription à l'atelier est gratuite pour les membres de la Section. Les participants doivent néanmoins payer leurs frais de voyage et d'hébergement. Le CA décide d'attribuer une somme de 600 € pour l'organisation de l'atelier Fourmi, permettant de prendre en charge les frais des encadrants. Ce budget est voté à l'unanimité des présents.

5) Congrès de la Section française

a) Prochains organisateurs en 2017

Lors de l'Assemblée générale qui a eu lieu durant le colloque de Tours (août 2015), plusieurs laboratoires s'étaient proposés pour organiser le colloque de 2017 : Avignon, Lausanne et Toulouse. Cependant, à ce jour, le CA n'a pas reçu d'engagement ferme de la part de l'un de ces laboratoires. Afin de progresser sur cette question, le Président se charge d'écrire rapidement aux directeurs des unités/équipes concernées afin qu'un lieu soit choisi.

b) Création d'un mode d'emploi pour l'organisation des colloques

Afin d'aider les prochains organisateurs de colloques de la Section, le CA a réfléchi à établir un dossier expliquant les bases d'une telle organisation, répondant à un certain nombre de questions récurrentes et comprenant les adresses de sponsors potentiels. Ce dossier serait ainsi transmis à chaque nouvel organisateur.

Le CA a créé un groupe de travail chargé d'établir ce document composé des organisateurs principaux des trois précédents colloques : Thibaud Monnin (Banyuls-sur-mer, 2011), Fabrice Savarit (Villetaneuse, 2013), Christophe Lucas (Tours, 2015).

Le CA tient en particulier à rappeler certains principes fondateurs de ces congrès:

- la Section ne peut pas être impliquée financièrement dans l'organisation du congrès. Il faut donc que les organisateurs établissent un budget équilibré.
- l'organisation scientifique du congrès revient aussi aux organisateurs (sauf la sélection du lauréat du prix jeune chercheur qui revient au CA). Néanmoins, la tradition de ces colloques veut que tout adhérent le désirant (étudiant ou non) ait la possibilité de faire une présentation orale.

6) Site Web de la Section

a) Améliorations à apporter au site

Le CA discute de différentes possibilités. Il apparaît qu'il est actuellement difficile de connaître les thèmes de recherche des membres de la Section. Ces informations seraient utiles, par exemple pour des étudiants cherchant des lieux de stage. Le CA propose qu'on ajoute pour chaque membre quelques mots-clés sur ses intérêts scientifiques ou les techniques qu'il emploie, et qui seraient accessibles dans l'annuaire de la Section. La Trésorière propose de demander aux membres de choisir des mots clés lors de leur réinscription. A terme, la migration du site sur un hébergeur commercial (voir ci-dessous) pourrait permettre à chaque membre de mettre à jour directement ce descriptif, grâce à l'utilisation d'un login et d'un mot de passe individuels.

b) Création d'un site internet « portable »

Un transfert du site de la Section sur WordPress a été évoqué à la dernière assemblée générale, ce qui permettrait que le site soit indépendant de l'institution du Webmestre. Il serait ainsi plus facile à transmettre en cas de changement ultérieur de Webmestre. Compte tenu des informations dont il dispose, le CA considère que ce serait une bonne évolution, et a entamé une discussion avec le Webmestre pour concrétiser ce projet.

7) Divers ?

a) Numérisation des actes de colloque : où en sommes-nous ?

Il resterait environ 9000 pages d'actes de colloques à numériser, ce qui reviendrait à une somme de 1900 €, d'après un devis obtenu récemment par T. Monnin. Le CA considère cette somme trop élevée et refuse cet investissement pour l'instant, compte tenu du fait que l'intérêt scientifique réel de ces documents ne semble pas évident. R. Boulay indique qu'il possède de nombreux actes anciens et que tout membre de la Section qui désirerait un article en particulier pourrait l'obtenir de sa part au format pdf.

Le Secrétaire
Jean-Christophe Sandoz



Le Président
Thibaud Monnin

